



ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 26 novembre 2019
à 19 h, à la salle St-Pierre de l'école secondaire d'Oka

Étaient présents :

Mme Anik Archambault, enseignante
Mme Mélisa Blanchet, enseignante substitut
M. Patrick Courtemanche, directeur
Mme Catherine Doucet, psychoéducatrice
Mme Josée Doyon, technicienne en éducation spécialisée
Mme Isabelle Gélinas, représentante au comité de parents
Mme Mélanie Goulet, parent substitut au comité de parents
M. Dylan Jetté, vice-président du conseil d'élèves
Mme Pénélope Longval, parent
Mme Gitane Morin, parent
M. Guy Parent, parent
M. Christophe Prévost, président du conseil d'élèves
Mme Bénédicte Soudry, parent substitut au conseil d'établissement
Mme Christine Suire, enseignante

1. Ouverture de la réunion et prise des présences

M. Patrick Courtemanche prend les présences, constate le quorum et ouvre l'assemblée à 19 h 02.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Isabelle Gélinas, secondée par Mme Anik Archambault, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants au point 16, sujets divers : cigarette électronique, souper de Noël du CE et ouverture des casiers au dîner.

ADOPTÉ
Ce 19-20 / 964

3. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2019

Il est proposé par Mme Josée Doyon, secondée par Mme Mélanie Goulet, d'accepter le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2019, tel que rédigé.

ADOPTÉ
Ce 19-20 / 965

3.1.1. Suivis

Aucun suivi

4. Présentation des deux nouveaux membres du C.E.

M. Patrick Courtemanche invite les deux élèves, membres du conseil d'élèves de l'école nouvellement fondé, qui assisteront dès maintenant aux rencontres du conseil d'établissement à titre de représentants, à se présenter aux membres du conseil d'établissement. Il s'agit de Dylan Jetté et Christophe Prévost, qui sont tous les deux en 5^e secondaire au PEI. Ces messieurs mentionnent que les élèves sont contents d'être représentés au conseil d'établissement.

ADOPTÉ
Ce 19-20 / 966

5. Parole au public

Mme Bénédicte Soudry désire revenir sur le courriel envoyé aux parents concernant les plaintes des propriétaires et gérant de l'Abbaye à propos des agissements de certains élèves dans leur commerce. Mme Soudry demande s'il est prévu, parmi les formations et ateliers offerts aux élèves, une formation portant sur les responsabilités et devoirs des élèves, à titre de citoyens, d'un point de vue juridique. M. Patrick Courtemanche répond qu'à l'heure actuelle, ce sont plutôt des interventions ciblées, auprès des élèves concernés, qui sont faites par différents intervenants : T.E.S. (technicien(ne)s en éducation spécialisée), policier-éducateur, etc.

Mme Soudry dit avoir assisté à une conférence, donnée par un ancien policier, M. Pierre Renaud, sur les responsabilités civiles et sanctions en fonction de l'âge des personnes, autant aux niveaux provincial que fédéral, et la recommande à nos élèves et à leurs parents. M. Courtemanche recueille les informations afin de valider la possibilité d'organiser cette conférence à notre école.

Il est mentionné que la section de clôture brisée, permettant un passage pour les élèves en direction de l'Abbaye, sera réparée sous peu, afin de bloquer cet accès.

6. Résolutions budgétaires : mesures dédiées et protégées (document remis séance tenante)

Mme Julie Ducharme présente l'ensemble des différentes mesures dédiées et protégées pour lesquelles des revenus sont versés aux écoles pour l'année 2019-2020.

Cette année, l'ajout de la mesure 15028, pour les activités parascolaires, avec un budget de 394 686 \$, permet de bonifier les heures travaillées de la technicienne en loisirs afin d'ajouter plusieurs activités parascolaires pour les élèves. Cette mesure sert à financer le salaire des personnes offrant une activité et le matériel nécessaire à la réalisation des activités. L'école secondaire d'Oka a reçu le budget pour cette mesure à la suite d'une pige. Trois (3) écoles étaient choisies de cette façon pour la présente année scolaire. L'an prochain, la moitié des écoles bénéficieront de cette mesure et finalement, toutes les écoles, pour l'année 2021-2022.

Le conseil d'établissement de l'école secondaire d'Oka confirme que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué à l'école secondaire d'Oka la somme totale de 766 248 \$. Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement, et ce, conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEES 2019-2020.

PROPOSÉ PAR : Mme Anik Archambault

ADOPTÉ PAR : Mme Josée Doyon

Ce 19-20 / 966

7. Résolution budgétaire du conseil d'administration du Café-In

M. Patrick Courtemanche explique la répartition des excédents du *Café-In*, totalisant 15 000 \$, et le besoin d'obtenir une résolution du conseil d'établissement pour l'utilisation de ces excédents pour l'année scolaire 2019-2020. M. Courtemanche explique que les excédents sont toujours dépensés lors de l'année suivante. L'an prochain, le transport scolaire sera couvert par une des mesures dédiées et protégées, ce qui permettra de distribuer cette partie des excédents pour d'autres fins.

Il est proposé par Mme Josée Doyon, secondée par Mme Mélanie Goulet, d'adopter la résolution du conseil d'administration du *Café-In*, telle que présentée.

ADOPTÉ

Ce 19-20 / 967

8. Commande de casiers

M. Patrick Courtemanche mentionne que la commande de casiers aurait dû être livrée au mois d'octobre, mais que la compagnie a annoncé un retard dans la production. La livraison des casiers a été repoussée en février 2020. La salle St-Pierre a été modifiée temporairement en vestiaire afin d'accueillir les élèves touchés par ce retard. M. Courtemanche confirme que tous les casiers de l'école sont présentement utilisés.

Mme Anik Archambault fait part de sa crainte de voir des casiers s'installer sur les étages. Le bruit occasionné par les élèves qui accèdent à leurs casiers pendant les cours ou cinq (5) minutes avant la fin des cours dérange. M. Courtemanche confirme que tous les casiers se situeront seulement au rez-de-chaussée ainsi qu'au premier étage. Les nouveaux casiers, en prévision de l'augmentation de la clientèle prévue pour l'an prochain, seront commandés dès le mois de juin.

9. Retour sur la rencontre de parents

M. Patrick Courtemanche mentionne que la rencontre de parents s'est bien déroulée dans l'ensemble et que plusieurs parents d'élèves, beaucoup du 1^{er} cycle, s'étaient déplacés. Les enseignants des matières à sanction (ex. : histoire de et mathématique de 4^e secondaire) avaient également reçu beaucoup de parents.

10. Projet éducatif : premier sondage portant sur la mise en place des moyens prévus

M. Patrick Courtemanche parle du projet éducatif qui a été établi l'an dernier. Le sondage sera fait auprès des membres du personnel afin de voir quels sont les moyens qui ont été mis en place jusqu'à maintenant. Il n'y a pas de date limite à ce sondage. Mme Mylène Paquin-Déry, directrice adjointe des élèves de 3^e et 4^e secondaire, DM (déficiences multiples) et PO (profil orientant), a déjà envoyé le sondage aux enseignants de 3^e et 4^e secondaire. Bientôt, tous les membres du personnel le recevront et seront invités à le

remplir. Un suivi des résultats devrait être présenté lors d'une prochaine rencontre du conseil d'établissement.

11. COPIBEC

M. Patrick Courtemanche fait part aux membres du conseil d'établissement de l'obligation, cette année, du personnel enseignant et professionnel de remplir des déclarations d'utilisation d'œuvres protégées et de documents assujettis à des droits d'auteur. Cet organisme visite quelques écoles, tous les ans, et l'école secondaire d'Oka a été sélectionnée cette année.

12. Activités éducatives et campagnes de financement

M. Patrick Courtemanche présente les activités et sorties éducatives qui se sont ajoutées depuis la dernière rencontre.

Il est proposé par Mme Josée Doyon, secondée par Mme Isabelle Gélinas, d'approuver les activités éducatives, telles que présentées.

APPROUVÉ
Ce 19-20 / 968

Campagne de financement TSA 1 : Tartes
Mesdames Stéphanie Proulx, enseignante, et Sophie Roy, technicienne en éducation spécialisée, ont cuisiné et vendu des tartes aux pommes avec leurs élèves pour financer une partie de leurs activités. Cet exercice permet également aux élèves de pratiquer leurs habiletés sociales et leur motricité.

Il est proposé par Mme Mélisa Blanchet, secondée par Mme Isabelle Gélinas, d'approuver la campagne de financement du groupe TSA 1, telle que présentée.

APPROUVÉ
Ce 19-20 / 969

Campagne de financement DM 1 : Sacs à collation écologiques confectionnés par les intervenants et les élèves.

Il est proposé par Mélisa Blanchet, secondée par Mme Christine Suire, d'approuver la campagne de financement du groupe DM 1, telle que présentée.

APPROUVÉ
Ce 19-20 / 970

13. Voyage en Espagne et au Portugal

M. Patrick Courtemanche présente le document. Le projet de voyage, prévu pour l'année 2021, a été déposé par trois (3) enseignants d'arts plastiques et s'adresse à la clientèle de 1^{re} à la 3^e secondaire (qui seront en 2^e, 3^e et 4^e secondaire au moment du voyage). Le groupe peut accueillir un maximum de quarante-cinq (45) personnes. Les participants ont la possibilité de payer le voyage par des versements mensuels et de recourir à des campagnes de financement (ex. : vente de chocolat). Le prix du voyage est de 3 000 \$ et cela exclut les repas, les boissons et les frais de passeport.

Il est proposé par Mme Mélisa Blanchet, secondée par M. Dylan Jetté, d'approuver le voyage en Espagne et au Portugal, tel que présenté.

APPROUVÉ
Ce 19-20 / 971

14. Information du comité de parents

Mme Isabelle Gélinas mentionne que lors de la rencontre du comité de parents, qui a eu lieu le 24 octobre dernier, Mme Paule Fortier, commissaire, est venue s'adresser au comité de parents à propos du projet de loi 40. De plus, les membres ont rempli la consultation sur la politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements (OS-01). La fratrie n'a pas été retenue par le comité de parents comme critère d'admission au PEI. En revanche, le critère de réussite assurée (entre 74 % et 87 %) a été préféré à celui de la réussite supérieure aux attentes (88% et plus). De plus, le comité de parents a choisi les mêmes scénarios que le conseil d'établissement de l'école secondaire d'Oka pour la consultation du calendrier scolaire de l'année 2020-2021. À la suite d'uite de la démission de la secrétaire du comité de parents, Mme Isabelle Gélinas s'est présentée et a été élue pour ce poste. Il y aura une assemblée extraordinaire du comité de parents, avant les vacances des Fêtes, afin de procéder à l'élection d'un membre au poste de commissaire-parent, à la suite de la démission de Mme Manon Fleury. Mme Isabelle Gélinas félicite l'équipe-école concernant la façon dont les retombées de l'accident de la route de l'autobus du circuit 505 ont été gérées, à la suite du résumé des événements fait par M. Patrick Courtemanche et Mme Julie Ducharme.

15. Des nouvelles d'ESO

M. Patrick Courtemanche annonce la sortie du nouveau journal étudiant : *M'Oka*, paru le 31 octobre dernier et dont la 2^e édition est attendue pour la mi-décembre.

Parmi les activités prévues pour l'Halloween, près de 250 participants se sont présentés au concours de costumes. Plus de 80 % des gens (élèves et personnel confondus) étaient costumés.

Le Marché de Noël d'Oka, se tenant à l'école secondaire d'Oka, a accueilli 3 200 visiteurs cette année, ce qui constitue un nouveau record. L'école secondaire d'Oka y était représentée, avec cinq (5) kiosques : verre fusion, Coop Le Boisselier, Magasin du Monde, les élèves DM et le Potager. Une chorale était sur place pour créer une belle ambiance durant l'événement.

Le comité environnement a fait une parution dans l'Éveil, journal de Saint-Eustache et des environs, en lien avec la journée *Zéro Déchet* (6 novembre). Les élèves de l'école secondaire d'Oka ont une bonne conscience environnementale et savent conserver la propreté de leur école.

La Canne d'argent (collecte pour les paniers de Noël) se déroulera jusqu'au 11 décembre prochain, permettant de ramasser et de redistribuer aux gens dans le besoin des denrées non périssables.

Le département des arts a procédé à un nouvel affichage d'œuvres dans l'entrée principale.

Les activités parascolaires permettent d'aller chercher des élèves qui autrement se seraient isolés. Ce sont des participants heureux qui ont été vus pendant les activités.

Mme Josée Doyon mentionne que les élèves de l'adaptation scolaire ont reçu la visite d'un conférencier, M. Éric Bellefleur, pour leur parler de motivation scolaire. Cette conférence était un prix remporté lors d'un concours auquel les intervenants avaient participé l'an dernier.

Une conférence sera présentée aux parents, le 11 décembre prochain, ayant pour sujet la violence dans les relations amoureuses des adolescents.

Primeur : En avril prochain, un joueur de football des Alouettes viendra visiter les élèves de 3^e secondaire.

En collaboration avec une intervenante de la Maison Jean-Lapointe, Mme Anik Archambault, enseignante de mathématique, travaillera les statistiques avec ses élèves, en utilisant des exemples de jeux de hasard et d'argent.

Mme Pénélope Longval félicite et tient à souligner tout le travail qui a été fait au niveau de l'offre des activités parascolaires pour les élèves.

16. Sujets divers

Cigarettes électroniques :

Mme Catherine Doucet, psychoéducatrice, fait part de la préoccupation des techniciennes en éducation spécialisée et du personnel professionnel de l'école vis-à-vis de l'utilisation grandissante de la cigarette électronique par les jeunes et demande si une sensibilisation sur les méfaits de ce produit est prévue ou pourrait être faite. M. Patrick Courtemanche mentionne que pour l'instant, la cigarette électronique est soumise aux mêmes règles que la cigarette à l'école. La question sera encore soulevée, en fin d'année, à savoir si la cigarette électronique doit être interdite à l'école l'an prochain. Il est suggéré d'utiliser le journal étudiant pour publier un article à ce sujet, article qui pourrait ensuite être acheminé aux parents. Mme Mélisa Blanchet fera suivre un lien à M. Patrick Courtemanche contenant de l'information pouvant être affichée dans l'école. Il est demandé s'il y aurait une possibilité que le pneumologue, Dr Jean Bourbeau, qui a donné une entrevue intéressante à l'émission de radio de Paul Arcand, sur le lien entre les maladies pulmonaires et le vapotage, puisse venir donner une conférence sur le sujet.

Souper de Noël :

Le souper de Noël des membres du conseil d'établissement sera le mardi 17 décembre prochain, à 18 h, au Café-In. Stéphane Mercier, responsable de la cafétéria, recevra une soumission sous peu.

Ouverture des casiers au dîner :

M. Christophe Prévost, président du conseil d'élèves, mentionne le mécontentement des élèves en lien avec la fermeture des casiers pendant une partie du dîner. M. Patrick Courtemanche mentionne que les casiers sont inaccessibles afin de prévenir les situations suivantes : intimidation et taxage, vapotage, trafic de produits illicites, etc. Il s'agit d'une mauvaise perception que de penser qu'une majorité d'élèves est pénalisée pour une minorité délinquante. M. Courtemanche comprend les arguments évoqués par les représentants du conseil d'élèves (pas de sac à dos ou de boîte à lunch dans les classes, surplus de livres à transporter à la suite des périodes de récupération) et répond que la

demande des élèves pour l'ouverture prolongée des casiers pendant le dîner sera discutée lors du prochain bureau de direction.

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Christophe Prévost, secondé par M. Dylan Jetté, de lever l'assemblée à 21 h 14.

ADOPTÉ
Ce 19-19 / 972

Patrick Courtemanche, directeur

Guy Parent, président